

Trait 2 Caps

Le JOURNAL D'INFORMATION de la Communauté de Communes de LA TERRE DES 2 CAPS

Un été sur La terre des 2 caps pour observer ses plus belles couleurs...

DESSINER VOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN | p 10

Bientôt une enquête publique dans
le cadre de la révision du PLUi

n°14

Juin 2023





ACTU' ÉCO | 4

Rencontres avec de nouveaux entrepreneurs



LA TERRE DES 2 CAPS AGIT DURABLEMENT | 6

Eco-gestes malins pour préserver la ressource en eau, jeux thématiques sur la question des déchets...



COUP DE COEUR | 13

Les Jardins Intrépides à Wissant. Une découverte green !



AU COEUR DES SERVICES | 14

Bénéficiez des dernières informations des services qui font votre quotidien : Petite Enfance, France Services, Mobilité...



BALADE | 23

À la conquête du territoire à vélo, à votre rythme, en famille, entre amis ou en solo pour vous challenger ou vous évader au coeur de nos paysages...

LE MOT... DU PRÉSIDENT



Agir pour demain !

Renforcer l'attractivité de notre territoire afin de maintenir les services dans nos communes et permettre à nos habitants d'y avoir accès doit être une de nos priorités comme l'ont exprimé les élus dans le projet de territoire. Pour cela, il nous faut cultiver le dynamisme économique et améliorer la qualité de vie. C'est la raison pour laquelle, nous nous devons de travailler sur des projets structurants comme les services à la population que sont la mobilité, la solidarité, la transition écologique, mais aussi la culture, le numérique et favoriser l'implantation d'entreprises pour développer l'emploi.

Pour autant, nous nous devons également de maintenir en état les services existants et pour cela nous devons faire face à des travaux importants comme la remise en état du perré d'Ambleteuse, le remplacement de réseaux d'eau et d'assainissement, la remise en état des voiries de la zone de la Maie,...

Nous avons également à faire face à des normes de plus en plus contraignantes qui nous obligent à investir : extension des consignes de tri, la mise aux normes des stations d'épuration,...

Si tous les leviers de financement ont été activés, via la levée de subvention et via les provisions budgétaires que nous avons faites ces dernières années, nous ne pourrions éviter le recours à l'emprunt mais de façon modérée pour ne pas faire porter les charges sur les générations futures. Nous devons aussi faire face à l'inflation.

C'est pour toutes ces raisons que les élus communautaires ont décidé une augmentation raisonnée et raisonnable de la fiscalité. Il en va de la pérennité de notre territoire.

Notre priorité est le bien vivre au quotidien pour nos habitants, comme vous pourrez le constater en feuilletant ce journal.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été.

Francis BOUCLET
Président de la communauté de communes
de La terre des 2 caps



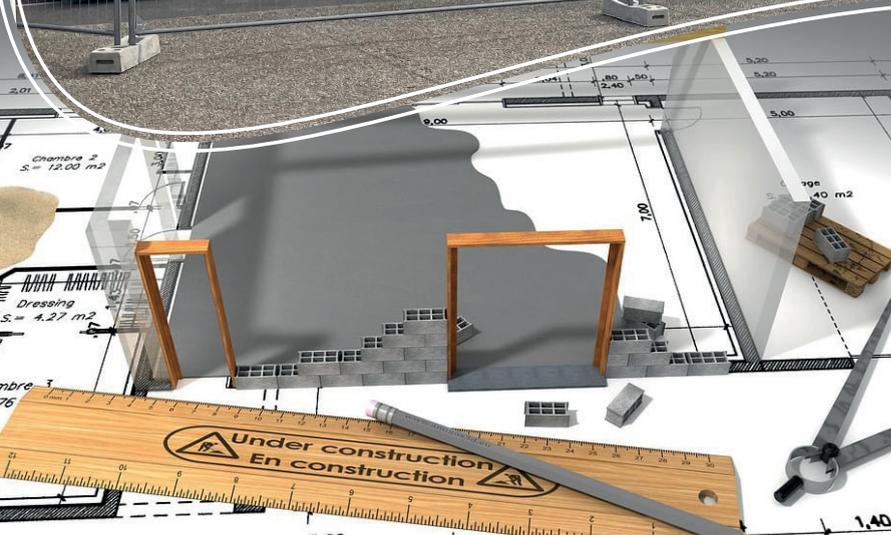
NOUVEAU LOOK POUR UNE NOUVELLE VIE !

Les travaux de transformation de CAPland ont commencé.

Comme nous l'avions évoqué dans le précédent Trait 2 Caps, Capland va subir un petit lifting pour devenir un Tiers-Lieu. C'est le Cabinet Ioda Architectes qui a été choisi pour orchestrer l'opération en coordination avec l'atelier Smagge architecture et scénographie qui lui mettra en scène la valorisation de notre patrimoine.

Les travaux se dérouleront jusque fin 2023.

RETOUR EN IMAGES !



Un institut de beauté flambant neuf sur le Parc d'activités des 2 caps à Marquise

L'institut de beauté « Le Coin Beauté » a ouvert ses portes en février 2023 sur le parc d'activités des 2 caps à Marquise. Titulaire d'un CAP Esthétique et après avoir travaillé pendant plusieurs années pour une grande marque de cosmétique, Célestine Bigot s'est lancée dans l'aventure de l'entrepreneuriat « *bien entourée* » comme elle l'explique fièrement. Sa meilleure amie Nathalie, l'assiste sur la partie onglerie au quotidien. Célestine avait à cœur de créer un endroit cocooning pour ses clientes. « *Mon mari et mon oncle m'ont apporté leur aide et ont fait les travaux pour faire de ce lieu, un endroit cosy* ». Consciente de l'importance de communiquer, elle a fait le choix d'utiliser les réseaux sociaux pour faire connaître ce bel endroit « *je suis présente, sur Facebook, Instagram et Tiktok, afin de faire découvrir les prestations (épilations, soins du visage et du corps, onglerie, maquillage...)*. Un grand parking est également disponible pour la clientèle ».

Retrouvez Célestine du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h30.
425, rue des Tumulus 62250 Marquise
Lecoinbeaute9@gmail.com
03 91 21 31 64



Zone de la Maie à Rinxent, changement de propriétaire au Centre de contrôle technique

Depuis le 1^{er} mai 2023, Monsieur Carly, employé depuis 15 ans au sein du centre de contrôle technique « Auto Sécurité » situé à Rinxent a repris l'affaire créée en 1996. Le centre effectue le contrôle technique de tout type de véhicule, et est le seul agréé sur le territoire pour les véhicules au gaz. Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 17h.

Prise de rendez-vous en ligne sur www.autosecurite.com, en scannant le QR Code disponible ci-contre ou par téléphone au 03 21 92 30 30.
1 rue de Strasbourg, zone de la Maie à Rinxent.



2 NOUVELLES ENTREPRISES aux Ateliers Relais

C&R BÂTIMENT

Rémi Bernaux et Chems Maareuf, amis depuis plusieurs années sont associés et ont créé une entreprise de maçonnerie et gros œuvre pour les particuliers et les professionnels. Intervenant essentiellement sur le littoral de Marck à Berck, les ateliers relais sont géographiquement bien situés par rapport à leur zone d'intervention. **Contact : 07 72 06 28 44.**



“ ILS EN PARLENT !

« Nous avons choisi les Ateliers Relais pour trois raisons : la localisation de la structure par rapport à la clientèle ciblée, le loyer qui est abordable et la proximité de Marquise avec nos lieux de vie personnels ».

ASENA MENUISERIE

La société d'Ali Cengiz spécialisée en menuiserie traditionnelle intérieure et extérieure s'est installée le 1^{er} avril aux Ateliers Relais. Pour vos travaux d'installation de bardage, d'isolation, la pose de parquet, l'installation de volets, fenêtres, portes ou tout type de menuiserie en PVC, aluminium ou bois, renseignez-vous !

Contact : 06 13 15 10 78 - asena.menuiserie@gmail.com



BOIS - PVC - ALU

**Menuiserie traditionnelle intérieure et extérieure
62250 MARQUISE**

06 13 15 10 78

asena.menuiserie@gmail.com

“ ILS EN PARLENT !

« Nous allons pouvoir développer notre activité. En plus, le parc d'activités des 2 caps juste en face s'étend, nous sommes donc ravis de rejoindre cette zone. »



LA TERRE DES 2 CAPS AGIT DURABLEMENT

Travaux de mise en conformité de la station d'épuration d'Audresselles

Compétente en matière d' Eau et Assainissement depuis le 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes assure la gestion et l'entretien de la station d'épuration des eaux usées située à Audresselles.

Dans ce contexte, la police de l'eau, assurée par l'État a demandé à l'intercommunalité de mettre en conformité cette dernière afin de répondre aux exigences réglementaires (respect des normes de rejet, des contraintes environnementales...) et ainsi pouvoir traiter correctement les effluents générés sur la commune.

À ce jour, une étude est menée afin d'explorer les pistes de traitement les plus adaptées avec pour objectif un démarrage des travaux à l'automne. Le projet envisage une station d'épuration modulable en terme de dimensionnement permettant ainsi de passer de 2 000 à 2 700 habitants si cela s'avérait nécessaire. La réception des travaux est prévue début 2025.



SOYONS CITOYENS, ÉCONOMISONS L'EAU !

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en **permanence** pendant la toilette



Préférez les **douches** aux baignoires : un bain consomme x5 plus d'eau



Installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.

LA CHASSE AUX FUITES

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur



20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m3 par an**

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaines que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée. N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies.

PRÉSERVER la ressource en eau

Gaïa adopte les
BONS GESTES
pour SAUVER la
ressource en eau !



AYEZ LE REFLEXE !

Triez, recyclez c'est facile et bon pour la planète !

CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

Les CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT
au 1^{er} janvier 2023

NOUVEAU
TRIER devient + simple !

**EMBALLAGES : à déposer dans
le BAC ou la COLONNE JAUNE**



Bouteilles, bidons, flacons en plastique



Emballages métalliques, briques alimentaires

ET LES NOUVEAUX
Pots, barquettes, sachets, tubes, berlingots,
petits emballages métals (capsules, plaquettes...)



**PAPIERS ET CARTONS : à déposer
dans les COLONNES BLEUES
installées sur le territoire**

De nouvelles colonnes disponibles !

Cartons d'emballages alimentaires,
feuilles, enveloppes, cahiers,
magazines, journaux...



Tous les papiers
se recyclent !



CITEO
Dommons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Communauté de Communes de La terre des 2 caps - Le Cardo 62250 Marquise
03 21 87 57 57 - service.dechets@terredes2caps.com - www.terredes2caps.fr

Les élus de la Communauté de Communes ont fait le choix d'installer une centaine de colonnes bleues sur les 21 communes du territoire. D'autres vont encore arriver dans les prochains mois !

Pourquoi trier le papier et le petit carton ? Auparavant, le papier et le petit carton (*rouleaux de papier toilette, boîtes de gâteaux etc...*) étaient collectés avec les emballages et finissaient dans la poubelle jaune avant d'être transportés vers le centre de tri. Avec ce geste, ils sont transportés directement chez un papetier local.

Un geste pour l'environnement

Son tri limite les étapes techniques de la collecte, réduit l'empreinte environnementale et évite de raser nos forêts. Donnons une nouvelle vie aux journaux, magazines, enveloppes, cahiers et autres documents papiers... en les déposant dans les colonnes bleues !

LEURS GESTES ÉCOFUTÉS !

“ ILS EN
PARLENT !

« Avec l'extension des consignes de tri, c'est plus facile au quotidien ! J'ai plusieurs gestes écofutés ! je garde le marc de café pour les plantations, je donne le reste d'aliments aux poules, je fais du compost et je garde les coquilles d'œufs que je broie pour mettre au pieds des plantations afin d'éviter les limaces et les escargots ! » Odile de Réty

« A la maison, je suis organisée, j'ai 4 poubelles. J'ai un petit réflexe simple tous les jours. Tout le monde sait que lorsque l'on prend une douche l'eau chaude n'arrive pas immédiatement. Et bien je récupère l'eau froide et j'arrose mes fleurs avec. » Claudie de Ferques

JEUX : en famille, testez vos connaissances sur la thématique « Déchets »!

Quelle est leur seconde vie ?



Dans ce jeu, il suffit de relier les déchets de gauche vers leur seconde vie (à droite).
A vous de jouer !

“ HORS LES MURS !



Sensibilisation en milieu scolaire avec l'ambassadeur du tri !

Julien Hillier, ambassadeur du tri de la communauté de communes s'est rendu dans plusieurs écoles du territoire afin de sensibiliser les enfants au bon geste de tri. D'autres actions dans les écoles seront organisées pour initier les enfants au tri et au recyclage dès le plus jeune âge.



VOS QUESTIONS ?

Par mail
service.dechets@terredes2caps.com

Par téléphone
03 21 87 57 57

Défi : questions enfants/parents

Qui aura le maximum de bonnes réponses ?

Tout d'abord l'enfant répond, puis interroge ses parents et note leurs réponses. Rayer les mentions inutiles.

	QUESTIONS	ENFANTS	PARENTS
1	Tous les emballages en verre peuvent être déposés dans les colonnes à verre ?	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>
2	Combien de fois peut-on recycler un emballage en verre ?	a - 3 fois b - 10 fois c - Indéfiniment	a - 3 fois b - 10 fois c - Indéfiniment
3	Les pots de yaourt en plastique se trient ?	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>
4	Combien de canettes métalliques triées et recyclées faut-il pour fabriquer un cadre de vélo ?	a - 150 canettes b - 230 canettes c - 360 canettes	a - 150 canettes b - 230 canettes c - 360 canettes
5	Je dois laver mes emballages avant de les mettre dans le bac jaune ?	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>
6	Pour gagner de la place dans mon bac, je peux imbriquer les emballages les uns dans les autres.	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>
7	Dans quel bac ou quelle colonne doit-on mettre le papier d'aluminium ?	a - Poubelle/colonne Jaune b - Poubelle/colonne bordeaux	a - Poubelle/colonne Jaune b - Poubelle/colonne bordeaux
8	Où vont les mouchoirs et essuie-tout souillés ?	a - Bac de tri (<i>jaune</i>) b - Bac d'ordures ménagères (<i>Bordeaux</i>) c - Composteur	a - Bac de tri (<i>jaune</i>) b - Bac d'ordures ménagères (<i>bordeaux</i>) c - Composteur
9	Un déchet recyclable est un déchet qui est transformé en matière première pour fabriquer un nouveau produit.	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>	Vrai <input type="checkbox"/> Faux <input type="checkbox"/>
10	Que faire des médicaments dont la date de péremption est dépassée ?	a - On les jette dans la poubelle b - On les dépose en pharmacie c - On les donne à ses voisins	a - On les jette dans la poubelle b - On les dépose en pharmacie c - On les donne à ses voisins
11	Combien de temps un chewing-gum met-il à disparaître une fois jeté dans la nature ?	a - 2 ans b - 5 ans c - 10 ans	a - 2 ans b - 5 ans c - 10 ans
12	En combien de temps, les déchets plastiques se retrouvant dans les océans finissent-ils par se décomposer en micro-plastiques ?	a - Environ 4 ans b - Environ 40 ans c - Environ 400 ans	a - Environ 4 ans b - Environ 40 ans c - Environ 400 ans

Bientôt une enquête publique avant l'approbation du PLUi

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite le 11 mars 2020. À l'heure actuelle, le plan de zonage fait toujours l'objet d'échanges entre les élus et les partenaires du territoire.

Dans le cadre des mesures de concertation, un registre a été mis en place :
- Au format papier disponible à l'hôtel communautaire de la communauté de communes de La terre des 2 caps (*horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h15*).

- Sous format dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/revision-plui-terredes2caps> ou accessible depuis le site Internet de l'intercommunalité.

Enfin, à la suite de l'arrêt de projet (envisagé à la fin de l'année 2023, début d'année 2024), conformément à la réglementation en vigueur, une enquête publique sera organisée. Cette dernière sera annoncée par voie d'affichage en mairie et à la communauté de communes, mais aussi par des publications légales dans la presse.

L'enquête vous permettra de consulter l'intégralité des informations et des modifications du PLUi. Un commissaire enquêteur, assurera diverses permanences et répondra aux observations émises par le public avant toute adoption définitive du document durant deux mois.

LES CHIFFRES CLÉS en 2022

722

autorisations d'urbanisme traitées par le service mutualisé Autorisation du Droit des Sols (ADS) de la communauté de communes pour le compte des communes

42

Certificat d'Urbanisme Opérationnel (Cub)

451

Déclarations Préalables (DP)

219

Permis de Construire (PC)

8

Permis d'Aménager (PA)

4

Permis de Démolir (PD)



FOIRE AUX QUESTIONS

Comment déclarer et payer ma taxe d'aménagement ?

La taxe d'aménagement est un impôt dû pour tous les travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement ou d'aménagement (piscine, parking extérieur...).

Pour les autorisations d'urbanisme déposées après le 1^{er} Septembre 2022, il appartient à chaque pétitionnaire de déclarer dans son espace personnel sur le site internet des impôts, via le nouvel onglet « *gestion de mes biens immobiliers* » les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement dans un délai de 90 jours après l'achèvement des travaux au sens fiscal.

Si vous souhaitez connaître à l'avance le montant de votre taxe d'aménagement, le gouvernement a mis à disposition un simulateur en ligne disponible à l'adresse :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R23273>.

Où et comment déposer mon dossier d'urbanisme ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la communauté de communes a mis en place un guichet unique pour les 21 communes permettant ainsi le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée accessible sur www.terredes2caps.fr.

Néanmoins, il est toujours possible de déposer son dossier en format papier à la mairie de la commune où est situé le terrain.

Faut-il une autorisation d'urbanisme pour réaliser un changement de destination ?

Le changement de destination consiste à modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment. Par exemple, vous pouvez transformer un commerce en habitation et inversement. Si vous souhaitez effectuer un changement de destination sans modification des façades extérieures ou de la structure porteuse d'un bâtiment, une déclaration préalable suffit. Dans le cas contraire, il conviendra de déposer un permis de construire.



Mes travaux ne sont pas soumis à autorisation, existe-t-il des règles à respecter ?

Pour certains travaux (*extension ou construction de moins de 5m²*), il n'est pas nécessaire de demander une autorisation d'urbanisme. Cependant, même si ces travaux ne sont pas soumis à autorisation, le règlement du Plan local d'urbanisme doit être respecté. Ainsi, la construction devra suivre les règles d'implantation, d'emprise au sol ou encore d'aspect extérieur selon la zone dans laquelle se situe le terrain.

J'envisage de faire des travaux de démolition, dois-je obtenir un permis de démolir ?

Un permis de démolir est exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située uniquement dans un des secteurs suivants :

- Dans les communes où le conseil municipal a instauré ce permis par délibération
 - Dans les secteurs situés aux abords d'un monument historique ou situé dans un site inscrit, classé ou en instance de classement
 - Dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- Dans tous les autres cas, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de permis.

Mon projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, que faire ?

Si votre terrain se situe aux abords d'un monument historique ou dans un site inscrit ou classé, votre projet sera soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Préalablement vous pouvez soumettre votre demande à son expertise, des permanences sont organisées une fois par mois à la communauté de communes. Pour prendre rendez-vous, contactez-nous au 03 21 87 57 57.

J'ai un terrain classé en zone A (agricole) au PLUi, peut-il devenir constructible ?

La procédure de révision du PLUi ne permet pas d'envisager d'accorder des droits à construire supplémentaires. Les orientations d'aménagement portées par le PLUi s'inscrivent dans la nouvelle loi du 22 août 2021, dite « *Climat et Résilience* », qui vise à réduire encore davantage l'urbanisation des terres agricoles, naturelles et forestières.

Le PLUi, sous le contrôle des services de l'Etat et des partenaires associés, doit respecter un objectif de consommation foncière limité pour les projets d'extension urbaine en matière d'habitat, d'économie, d'équipement sur les 21 communes. 18 hectares par an avaient été consommés entre 1998 et 2009 sur le territoire à l'époque des PLU et des POS. Grâce au PLU intercommunal, seulement 5,2 hectares par an ont été consommés entre 2009 et 2018.

L'objectif visé entre 2019 et 2034 est de 4,2 hectares par an au PLUi actuel. Le développement durable est une priorité désormais clairement affichée, impliquant un moindre impact environnemental dans l'acte d'aménager, favorisant le renouvellement urbain plutôt que l'étalement urbain.

PROJET : CAP DÉCARBONATION

Du 22 mai au 21 juillet, une concertation préalable sur la décarbonation de l'industrie

En France, l'industrie représente 19 % des émissions de gaz à effet de serre. La réduction des émissions de ce secteur est une priorité. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, de nombreux projets ont été lancés.

Un projet de chaux décarbonée à Réty

À Réty, Chaux et Dolomies du Boulonnais (groupe Lhoist) a engagé un vaste projet de décarbonation de la production de chaux : c'est le projet CalCC. L'usine de Réty est le premier site de production de chaux en France.

Jusqu'à 700 000 tonnes sont produites chaque année. Le projet CalCC de Chaux et Dolomies du Boulonnais prévoit l'installation d'une unité de captage. Objectif : récupérer le CO2 directement à la sortie des cheminées, pour éviter son rejet à l'atmosphère.

Le projet CalCC permettrait ainsi à l'usine de capter 87 % de ses émissions de CO2 et de pérenniser les emplois directs et indirects. Ce projet, estimé à 160 millions d'euros, est soutenu par l'Union européenne à travers le Fonds européen pour l'innovation.

Cap décarbonation : une démarche industrielle inédite

Le projet CalCC est lié à deux autres projets, dans le cadre d'une démarche partenariale inédite.

Le premier est le Programme K6 pour la transformation de la cimenterie EQIOM de Lumbres. L'objectif est le même qu'à Réty : capter les émissions de CO2 provenant de la fabrication du ciment. Le second projet lié à CalCC est le projet D'Artagnan. Il permettrait de transporter le dioxyde de carbone capté sur les usines de Réty et de Lumbres par des canalisations souterraines jusqu'à un nouveau terminal CO2 qui serait implanté à l'avant-port Ouest du GPMD, proche du Terminal méthanier de Dunkerque.

L'étape finale est la séquestration. Le CO2 capté à Réty et à Lumbres, puis transporté par canalisations souterraines jusqu'au port de Dunkerque, serait ensuite expédié par bateaux vers des sites de séquestration

en Mer du Nord. Le CO2 serait injecté grâce à des puits dans des formations géologiques profondes, sous le plancher océanique. Il y serait définitivement stocké.

La concertation préalable

Les 3 projets de Cap décarbonation font l'objet d'une concertation préalable du 22 mai au 21 juillet 2023 dans 55 communes situées dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Cette concertation préalable a pour objectifs de permettre au public d'être informé et de participer au développement

LA DÉMARCHE EN CHIFFRES !

3 projets complémentaires

5 maîtres d'ouvrages

1,5 million de tonnes de CO2 capté à l'horizon 2028

Un investissement global de l'ordre de 530 millions d'euros



de ces projets qui proposent des solutions pour réduire les émissions de dioxyde de carbone et ainsi fabriquer des produits décarbonés. Elle est organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a désigné deux garants, Jean-Michel Stievenard et Jean Raymond Wattiez.

La réunion publique d'ouverture s'est tenue le 25 mai 2023 à 18h à Rinxent.

D'autres rencontres publiques sont prévues sur La terre des 2 caps :

- Réunion publique dédiée au projet CalCC le 20 juin 2023 à 18H à Marquise (salle du Conseil à l'hôtel communautaire) ;

- Journée portes ouvertes de l'usine de Réty le 24 juin 2023 après-midi, sur inscriptions via le site internet (plusieurs créneaux sont disponibles entre 14h et 18h) ;

- Atelier « enjeux environnementaux » le 27 juin à 18H à Réty (salle Georges Carpentier).

Toutes les informations sur le projet et sur la concertation sont disponibles sur www.cap-decarbonation.fr



Les
JARDINS

Un concept : partager autour de ce que la Nature nous offre !

Depuis le début de l'année, Coralie Brevart et Baptiste Gosselin, ont repris l'exploitation agricole de la famille Quenu située chemin du Vivier à Wissant pour en écrire une nouvelle qui résonne aux tonalités de respect de la nature, de saveurs, de partage et de transmission. Rencontre avec des passionnés de la Terre.

Le récit a débuté à Wissant, au sein du « Green Bistrot » tenu par Baptiste Gosselin. En effet, Coralie fréquentait le restaurant et discutait régulièrement avec Baptiste « de jardin, de nature, de légumes... ». Tous deux, amoureux de la Terre, ont laissé la petite graine germer et ont décidé de s'associer. A l'époque, Coralie gérait un projet d'agriculture urbaine et était dans la co-construction avec le public. Baptiste, proposait au sein de son restaurant, une cuisine se démarquant des autres qu'il agrémentait des légumes du jardin.

Reprendre l'affaire de Sylvie Quenu, semblait être une évidence. Les anciens propriétaires cultivaient déjà leur terre en la respectant. « Les sols sont bons puisqu'ils utilisaient le fumier de leurs vaches pour le sol » explique Coralie. Protéger la biodiversité, écouter la nature, et respecter l'humain. Telles sont les idées clés qui résument leur projet.

Redonner place au végétal en cuisine

Les deux associés, commercialiseront leurs produits au rythme des saisons (soupes, confitures...) et développeront d'autres produits à leur effigie. Ces produits sont en



vente à la ferme le samedi matin, et sur les marchés de Wissant les mercredis matins et vendredis soirs (en saison). Retrouvez également la cueillette des fraises cultivées en pleine terre cet été.

Se reconnecter avec la ferme

En plus de la vente de leurs produits locaux cultivés de manière naturelle, les jardins intrépides, c'est une rencontre humaine très forte. Coralie et Baptiste proposent des événements tout au long de l'année pour « se réapproprier la ferme », faire découvrir, partager et échanger dans une ambiance conviviale et culinaire (dégustation de soupe à la bougie, rendez-vous autour de l'œuf pour Pâques,...). Pour connaître les dates de ces rencontres suivez-les sur les réseaux sociaux... D'autres projets verront le jour au fil du temps, soyez patients !

ILS EN PARLENT !

« Nous souhaitons casser les codes et planter des graines, pas uniquement dans le sol en écoutant la nature et le jardin. »

CONTACT

Pour les particuliers

Coralie Brevart : 06 65 59 64 64

Pour les professionnels (restaurants, hôtels...)

Baptiste Gosselin : 07 81 17 90 63

Mail : lesjardinsintrepides@gmail.com

1020, Chemin du vivier 62250 Wissant

Page Facebook : Les jardins intrépides



Permanences PMI à Marquise

La salle des 4 saisons, située à l'angle des rues de l'Eglise et Aristide Briand à Marquise accueille deux consultations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) par mois (1^{er} mardi du mois sur la matinée, 3^e mardi matin et après-midi et 4^e mardi du mois).

Ces rendez-vous gratuits pour les familles et les enfants âgés de moins de 6 ans sont réalisés par des pédiatres avec la participation de puéricultrices. Ces professionnels de santé assurent le suivi médical préventif de votre enfant (dont les examens obligatoires de 0 à 6 ans) : surveillance de la croissance, vaccination, alimentation, développement...

Prise de rendez-vous auprès de la Maison du Département et des Solidarités au **03 21 10 20 70**.



Convention Territoriale Globale (CTG) : des actions parentalité prévues

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un contrat d'engagements politiques de référence entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les communes et la communauté de communes afin de maintenir et développer l'offre de services proposée aux familles. En 2022, des groupes de travail ont réuni les acteurs sociaux, les élus de la communauté de communes et des communes ainsi que les techniciens pour définir un plan d'actions.

6 thématiques sont mises en valeur

Dans le cadre de cette convention, plusieurs thématiques sont exploitées : Petite Enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique.

Le plan d'actions maintient les services existants communaux et communautaires et visent à accompagner des actions nouvelles. Au programme cette année, des actions « parentalité » autour de la petite enfance et la jeunesse, la création d'un tiers lieu et le renouvellement d'agrément du Relais Petite Enfance.



Nouvelle activité au Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance a mis en place un nouvel atelier d'éveil sous l'inspiration « Snoezelen ». Il consiste à stimuler les différents sens de l'enfant en explorant des activités dans l'obscurité. Il peut ainsi se détendre, dans une ambiance musicale douce et relaxante, en regardant des petits poissons dans une colonne à bulles, en manipulant des cubes transparents sur une table lumineuse, en marchant sur des dalles sensorielles, en observant des aurores boréales sous une tente igloo, et en découvrant différentes textures et sensations, etc...

Pour le bon fonctionnement de la séance, les animatrices accueillent 6 enfants sur 45 minutes accompagnés de leur assistant maternel au sein de la Salle des Sports de Rinxent. Les assistants maternels peuvent s'y inscrire chaque mois en se rapprochant du Relais Petite Enfance après réception du planning d'activités.



Guichet Unique

Véritable clé d'entrée pour être informé sur les différents modes de gardes disponibles sur le territoire, les deux animatrices du Relais Petite Enfance sont à votre écoute pour vous orienter, vous aiguiller et vous renseigner sur l'offre d'accueil et les actions parentalité menées sur La terre des 2 caps.

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ?

Vous êtes parent employeur et avez une question particulière ?

Vous êtes assistant(e) maternel(le) et avez besoin d'un conseil ?

Contactez le RPE !

SUR RENDEZ-VOUS

au 03 21 33 64 82

Vous pouvez également les contacter par téléphone uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h30.

Par mail

lescapitaines@terredes2caps.com





France Services

À votre rencontre dans les communes

Vous habitez sur La terre des 2 caps, mais vous ne pouvez pas vous déplacer et venir à Marquise pour obtenir de l'aide dans vos démarches administratives ?

Nous avons la solution ! Depuis le début de l'année, huit communes du territoire accueillent un conseiller de la France Services de La terre des 2 caps le mercredi matin de 9h30 à 12h pour vous accompagner sur rendez-vous uniquement. Vous habitez sur l'une de ces communes (Rinxent, Ferques, Offrethun, Wissant, Audresselles, Saint-Inglevert, Audinghen, Bazinghen) ? Vous avez des questions liées à vos démarches administratives papiers ou dématérialisées ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous par téléphone au 03 91 18 20 00 ou par mail à espace.services@terredes2caps.com

PAROLE D'USAGER

« Grâce aux rendez-vous déportés, je peux être suivie pour faire mon dossier de retraite sans avoir à demander à quelqu'un de me conduire jusque Marquise. Julia de Rinxent »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ?

Dans le cadre de la réforme sur la taxe d'habitation, vous devez vérifier les caractéristiques de votre logement et déclarer les personnes qui y vivent directement sur votre compte des impôts en ligne via l'onglet « gérer mes biens immobiliers ».

CPAM : gagnez du temps avec le visio guichet

La Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM) de la Côte d'Opale est un des opérateurs France Services. Accédez aux services dématérialisés de l'Assurance Maladie en étant accompagnés dans vos démarches grâce au rendez-vous à distance. Pour compléter son offre de services et favoriser la proximité, la CPAM a développé une solution de Visio Rendez-Vous avec un conseiller. Renseignez-vous auprès de la France Services !

Dès maintenant

Les agents France Services de La terre des 2 caps DANS VOTRE COMMUNE

Prenez rendez-vous auprès de La France Services de La terre des 2 caps à Marquise afin de rencontrer un conseiller directement dans votre commune le mercredi de 9h30 à 12h.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03 91 18 20 00 ou par mail à espace.services@terredes2caps.com.

Un accompagnement au plus proche de vous

Pour échanger, être conseillé, accompagné et orienté vers les bons interlocuteurs, la France Services est la solution !

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PAPIERS OU DÉMATÉRIALISÉES ?

ILS EN PARLENT !

« La France Services m'a aidée pour la pension d'invalidité de mon mari puis pour faire une carte grise. Les agents sont accueillants, souriants et très serviables ». Marie-Ange de Marquise

« Je souhaiterais remercier le personnel de France Services pour l'aide apportée dans mes démarches. Il a fait preuve de disponibilité, d'empathie et d'une grande efficacité ». Claudette de Audinghen

« Très bon accueil, je fais toutes mes démarches ici : caf, sécurité sociale et retraite. » Lucienne d'Ambleteuse

« Suite à un décrochage administratif, je suis arrivé à la France Services pour refaire tous mes papiers. Grâce à ce guichet unique, j'ai été suivi pour les impôts, la sécurité sociale, j'ai même pu demander ma retraite et renouveler mon permis. J'ai maintenant un équilibre de vie et une sérénité dans mon quotidien. » Jean-Claude de Marquise

Proposé par la Communauté de Communes de La terre des 2 caps

SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Réalisez vos trajets domicile-travail à vélo !

Bénéficiez d'un tarif réduit*

* demandeurs d'emplois, allocataires RSA, CAF, CCAS

3 mois de location non renouvelable** pour 100€

** Une prime d'aide à l'achat d'un VAE vous est proposée à l'issue. Prime à hauteur de 40% du prix d'achat TTC, VAE neuf ou d'occasion, plafonnée à 250€

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

AUPRES DE LA STRUCTURE FRANCE SERVICES

Formulaire disponible sur www.terredes2caps.fr

ou directement auprès des agents France Services de

La terre des 2 caps.

Nombre de vélos limité



Plus d'informations sur www.terredes2caps.fr

France Services La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 Marquise
03 91 18 20 00 - espace.services@terredes2caps.com



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 2.



L'INFO FLASH !

Le travail sur le schéma directeur cyclable à l'échelle de l'intercommunalité continue pour une adoption de celui-ci dans les prochaines semaines.

Dispositif reconduit en 2023 par la Communauté de Communes de La terre des 2 caps

METTEZ-VOUS AU VÉLO ÉLECTRIQUE SUR LA TERRE DES 2 CAPS !

PRIME D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE neuf ou d'occasion

AIDE
à hauteur de 40%
du prix du vélo TTC
avec un plafond à
250€ sans condition
de revenus.



TÉLÉCHARGEZ LE DOSSIER
SUR WWW.TERREDES2CAPS.FR

ou rendez-vous à la France Services de La terre des 2 caps à Marquise.
Le dossier complété et signé est à nous retourner par mail à transition.ecologique@terredes2caps.com ou directement à l'accueil de la communauté de communes.

Plus d'informations sur www.terredes2caps.fr

France Services La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 Marquise
03 91 18 20 00 - espace.services@terredes2caps.com

Limité à un dossier
par foyer



Aide applicable jusqu'à épuisement des fonds disponibles pour ce dispositif.

La terre des 2 caps soutient l'achat de vélo

Les élus de la communauté de communes ont souhaité reconduire le dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion en 2023 pour les habitants du territoire.

Vous habitez l'une des 21 communes de La terre des 2 caps ? Vous souhaitez vous engager en faveur de la mobilité ? L'intercommunalité vous soutient dans le cadre de l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion à hauteur de 40% du prix TTC du vélo avec un plafond de 250€ sans condition de revenus et limité à un dossier par foyer.

Retrait du dossier en ligne

Complétez le formulaire disponible sur le site de la communauté de communes : www.terredes2caps.fr et retournez-le nous par mail à transition.energetique@terredes2caps.com ou déposez-le à l'accueil de la communauté de communes.

Si vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier, rapprochez-vous de la France Services.

L'Art de se mettre en scène avec un livre !



Le concours « Bookface » s'est tenu au sein du réseau Biblio2caps cet hiver. Le temps d'une photo, chaque participant a pu entrer dans la peau d'un livre, d'une histoire, ou d'un personnage...

En effet, petits et grands se sont mis en scène en faisant le prolongement de l'illustration d'une couverture de livre avec leur corps tout jouant avec la perspective. Ils se sont ensuite pris en photo. Les sept bibliothèques du réseau Biblio2caps ont accueilli les enfants, et les familles où ils ont pu être conseillés sur les ouvrages en fonction de leur souhait. Sur le territoire, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Jean d'Ormesson à Marquise ainsi que les services jeunesse de Rinxent et de Ferques se sont pris au jeu des photos. Les gagnants ont remporté un chèque cadeau de 15€ valable à la librairie l'Horizon.

“ ILS EN PARLENT !

« Concours très ludique et amusant autant pour les adultes que les enfants. Cela permet de développer notre créativité, dans le choix du livre et de la mise en scène. Nous avons adoré autant la réalisation que la découverte des photos des autres participants avec de très grands talents! Nous avons d'ailleurs fait participer toute la famille! » Alexia Boulanger

L'espace Jean d'Ormesson à Marquise a participé à l'opération «Bookface». Cette action méconnue a permis à 75 enfants de participer à une activité culturelle, innovante et éducative.

Dans le cadre de ce projet, les enfants ont pu aller à la bibliothèque municipale pour choisir un livre, participer à une activité autour du livre, discuter en famille de l'opération et aller à la bibliothèque de Saint Inglevert pour voir l'exposition finale. A l'heure des écrans et des nouvelles technologies, il est plus qu'utile de continuer à faire vivre le livre, la lecture et le bookface est une activité intéressante pour donner envie aux enfants. » Fabien Létendart (service Jeunesse de Marquise)

! LES CHIFFRES CLÉS

188

Participants au concours bookface

10

Photos gagnantes

Vous êtes des Poètes !

A l'occasion du Printemps des Poètes, le réseau Biblio2caps a organisé un concours de poésie sur le thème « Frontière(s) ». 126 personnes ont pris possession de leur plus belle plume pour envoyer leur contribution. La lauréate déterminée par un jury composé des bibliothécaires du réseau et des élus Culture s'est vu offrir un totebag à l'effigie du réseau Biblio2caps avec son poème inscrit dessus.

126

Participants
au concours de poésie

Félicitations

à tous les participants
qui ont fait part d'une
grande imagination !

Réseau Biblio2caps

Communauté de communes de La terre des 2 caps



Poème de Justine Manchuelle - Lauréate du Concours de Poésie 2023

Découvrez les critiques d'Eloïse !

Bénévole au sein du réseau des bibliothèques Eloïse Verbrugge, habitante du territoire écrit régulièrement des critiques de livres, disponibles sur le site Internet du réseau Biblio2caps www.biblio2caps.fr et sur la page Facebook. Vous aurez également l'occasion de la retrouver sur des animations... Merci Eloïse pour ton investissement !



Au coeur des sept bibliothèques du réseau Biblio2caps...

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-INGLEVERT

SABINE VOUS ACCUEILLE

Investie dans son rôle de bibliothécaire, Sabine accueille petits et grands les bras ouverts toute l'année à la bibliothèque de Saint-Inglevert !

Lundi : 9h10-11h10
Mardi : 16h45-18h45
Mercredi : 10h-12h
Samedi : 10h-12h



BIBLIOTHÈQUE DE MARQUISE

UN TRIO DE CHOC !

Virginie, Charlotte et Alexandra constituent le trio qui donne joyeusement vie à la bibliothèque de Marquise.

Elles sauront vous guider, vous accompagner et vous conseiller !

Ne manquez pas les P'tites histoires du mercredi et les ateliers brico-biblio d'Alexandra !

Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h



BIBLIOTHÈQUE DE BAZINGHEN

ISABELLE LA MUSICIENNE

La bibliothèque de Bazinghen porte le doux nom de "Grenier enchanté", située au dessus de l'école vous y trouverez des pépites à dévorer !

Isabelle saura vous conseiller et mettre à disposition des plus jeunes d'entre vous des outils d'éveil musical !

Mardi : 16h30-20h30
Vendredi : 16h30-20h30



BIBLIOTHÈQUE DELPHINE LEVISSÉ DE RINXENT

CHEZ TATIANA ET CHRISTOPHE

Tatiana et Christophe travaillent en équipe et se répartissent entre l'agence postale et la bibliothèque/ludothèque !

Ils jonglent habilement entre deux métiers et sauront vous accueillir avec le sourire, répondre à vos besoins de lecture au mieux et vous donner envie de revenir !

Mardi : 14h-17h
Mercredi : 14h-17h30
Jeudi : 14h-17h



BIBLIOTHÈQUE DE WIERRE-EFFROY

LA BELLE EQUIPE DE WIERRE-EFFROY

Au sein de la jolie bibliothèque située face à la mairie, vous pourrez rencontrer cette formidable équipe !

A peine la porte poussée, vous vous sentirez comme chez vous, soyez aux aguets des animations : ils ont plus d'un tour dans leur sac !

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 16h30-18h30
Jeudi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h



BIBLIOTHÈQUE DE LANDRETHUN-LE-NORD

UN QUATUOR EFFICACE !

Juste derrière l'école, vous trouverez la bibliothèque. Thomas, Yvette, Marie-Christine et Coralie sauront vous accueillir et vous conseiller au mieux dans vos choix de lecture !

Des ateliers jeux, lectures Kamishibai, contes numériques, et autres activités vous sont proposées avec amour ! Des rendez-vous à ne pas manquer ...

Lundi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h15
Samedi : 9h30-12h15



BIBLIOTHÈQUE DE FERQUES

VANESSA VOUS ACCOMPAGNE

Vanessa anime la bibliothèque de Ferques en toute convivialité, et toujours avec le sourire !

Elle vous offre un large choix de documents à découvrir, il y en a pour tous les goûts !

Mercredi : 14h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h



RESTEZ INFORMÉS !

Sur Facebook : Réseau biblio2caps
En ligne : www.biblio2caps.fr
Abonnez-vous à la newsletter via le site internet !



Devenez acteur(s) du réseau en nous envoyant vos propositions à biblio2caps@terredes2caps.com

Lecture d'histoires, rédaction de critiques, mise en place d'animations, témoignages...

ATELIERS POUR ENFANTS DES 8 ANS FORTERESSE DE MIMOYECQUES

Base Secrète "Le Canon de Londres" V3

Franchissez les portes de l'histoire
à Landrethun-le-Nord

**Le vendredi à partir du 7 juillet
jusqu'au 25 août 2023**

Plusieurs thèmes
proposés

Sur réservation

Infos et tarifs
03 21 87 10 34
mimoyecques@terredes2caps.com

www.mimoyecques.fr

 Suivez-nous
également sur Facebook

Présence d'un adulte obligatoire



Horaires 2023

Tous les jours jusqu'au 15 octobre 2023
de 10h à 18h.

Ouverte également les jours fériés.

CET ÉTÉ, VENEZ EN FAMILLE À LA FORTERESSE

Du 7 juillet au 25 août 2023, les enfants de 8 ans et plus pourront participer à un atelier de 45 minutes spécialement conçu pour eux sur différentes thématiques. Sensibilisation au tri des déchets et à la sauvegarde des chauves-souris, découverte de la vie des chauves-souris mais aussi échange et débat autour de la paix. La présence d'un parent est obligatoire durant l'atelier. Le tarif (Pass Famille) vous donnera accès à la visite libre de la forteresse après l'atelier de l'enfant. **Sur réservation au 03 21 87 10 34.**

NOUVEAU SITE INTERNET

Au printemps, la Forteresse de Mimoyecques s'est dotée de son nouveau site Internet accessible à l'adresse : www.mimoyecques.fr. Consultez sur ce nouvel environnement web les actualités de la forteresse, toutes les informations pratiques liées à la visite du lieu et les animations et événements organisés durant la saison.

DECOUVRIR LA FORTERESSE EN GROUPE ?

C'est possible ! Il suffit de prendre contact avec l'équipe de la forteresse par mail à mimoyecques@terredes2caps.com ou par téléphone au 03 21 87 10 34 pour connaître toutes les modalités.



DECOUVRIR LA FORTERESSE ▾

PREPARER MA VISITE ▾

EXPOSITIONS ET EVENEMENTS ▾

Votre recherche



pour nager à tarif
préférentiel
à Capoolco !



Nagez librement
à tarif réduit !

A partir du
12 AVRIL
2023

NOUVEAUX
HORAIRES

Happy Swim Hours

Séance limitée à 1h
Sans réservation

- ✓ PÉRIODE SCOLAIRE
Lundi, Mercredi et Jeudi de 18h45 à 19h45.
Mardi et Vendredi de 19h45 à 20h45
- ✓ VACANCES SCOLAIRES
Du Lundi au Vendredi de 18h45 à 19h45.

Tarifs
Adulte : 2,50€ / Enfant : 1,50€



Apprendre à nager à tout âge

Il n'est jamais trop tard pour apprendre !

Des cours d'apprentissage de la natation enfants et adultes sont organisés à Capoolco. Peu importe votre niveau, le tout est de se sentir prêt à franchir le pas et/ou à vaincre ses réticences.

Apprentissage enfants : plusieurs possibilités en fonction de leur âge

Leçons au trimestre pour les enfants de plus de 6 ans par groupe de niveau, jardin aquatique pour se familiariser avec l'eau destiné aux enfants de 4 à 6 ans et découverte du milieu lors des matinées familiales pour les tout-petits accompagnés de leur(s) parent(s).

Cours adultes : 3 formules disponibles

Pour surmonter sa peur de l'eau, se familiariser avec le milieu aquatique ou se perfectionner.

Pour tout savoir sur les horaires et les tarifs : www.capoolco.fr

Rythmez votre été en vous divertissant à la piscine !

En juillet et août, profitez de la structure gonflable installée pour l'occasion dans le grand bassin du complexe Capoolco à Marquise. Chaque mardi et vendredi après-midi à partir du 11 juillet 2023 de 14h à 17h.

Petits et grands s'amuseront le temps d'un après-midi. Eclats de rire garantis lors de ce parcours gonflable aquatique agrémenté de jeux d'équilibre, d'obstacles, de lignes de vitesse, à chacun de trouver la technique pour le franchir !

Sans réservation. Informations 03 21 87 93 30.
Tarif d'une entrée piscine.

L'ÉTÉ À CAPOOLCO

On s'amuse dans la structure gonflable !

REJOIGNEZ-NOUS !

TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDIS À PARTIR DU 11 JUILLET 2023
de 14h à 17h

PRIX D'UNE ENTREE PISCINE

À Marquise





Complexe Capoolco - Le Cardo 62250 Marquise
www.capoolco.fr / 03 21 87 93 30

 Suivez-nous sur Facebook

LE VTT A LA CÔTE SUR LA TERRE DES 2 CAPS

La terre des 2 caps compte 10 sentiers de randonnée VTT labellisés.

Zoom sur trois d'entre eux pour découvrir le territoire à votre rythme. Plus d'informations auprès de l'office de tourisme de La terre des 2 caps au 03 21 82 48 00 ou directement en scannant le QR code !



LE MONT DE COUPLE

Départ : Wissant (mairie)
Distance et durée : 16,9 km - 1h45
Difficulté : 7 ⚡
À découvrir : Au sommet du Mont de Couple, réserve naturelle régionale, prenez le temps de contempler les paysages à 360° face aux côtes anglaises.

LA PRÉVOSSERIE

Départ : Marquise (station de lavage sur le parking du Cardo)
Distance et durée : 14,7 km - 1h30
Difficulté : 1 ⚡
À découvrir : A la découverte de Marquise, chef lieu du territoire en traversant le bois de Rinxent.

Vous rencontrez un souci sur l'un de nos sentiers ? Connectez-vous sur l'application mobile SURICATE et signalez-nous le problème !



LA MÉMOIRE

Départ : Marquise (station de lavage sur le parking du Cardo)
Distance et durée : 54,3 km - 5h30
Difficulté : 6 ⚡
À découvrir : Les diversités paysagères de La terre des 2 caps feront surface parmi des paysages marqués par l'histoire.

PENSEZ-Y !

La station de lavage vélo est disponible 24h sur 24h sur le parking du Cardo à Marquise. Lieu de départ également de vos randonnées préférées !

L'ÉVÈNEMENT !

La Beach Race de la baie de Wissant organisée par le VTT des 2 caps en partenariat avec la communauté de communes aura lieu le dimanche 22 octobre 2023.



ESPACE VTT-FFC
L'Opale des 2 caps

ATTENTION AUX MÉRÉES
 Ne vous engagez pas sur les plages les 2h précédant et les 2h suivant l'heure de la marée haute !

N°	Nom	Départ	Distance	Durée
1	Sentier de la Providence	Wissant	17,8 km	2h04
2	Sentier de Berguette	Wissant	17,8 km	2h04
3	Sentier du Mont Piel	Wissant	20,1 km	2h20
4	Sentier Les Hornes	Wissant	21,8 km	2h36
5	Sentier de la Mémoire	Wissant	23,3 km	2h54
6	Sentier de l'Éclair	Wissant	27,8 km	3h16
7	Sentier du Mont de Couple	Wissant	16,9 km	1h45
8	Sentier de la Baie de Wissant	Wissant	20,8 km	2h29
9	Sentier du Mont de la Laine	Armbretteuse	16 km	2h08
10	Sentier d'Uzès	Marquise	10,8 km	1h23

LES RECOMMANDATIONS POUR VOS VISITES VTT

Le territoire des 2 caps est un territoire à caractère rural. Les itinéraires sont conçus pour être accessibles à tous les niveaux de compétence. Les itinéraires sont conçus pour être accessibles à tous les niveaux de compétence. Les itinéraires sont conçus pour être accessibles à tous les niveaux de compétence.

LEGÈNDE

- Sentier VTT
- Sentier VTT de difficulté

INFORMATIONS

Office de tourisme de La terre des 2 caps
 Place de la Mairie, 62179 Wissant
 TEL. +33 3 21 824 800
 tourisme@terredes2caps.com
 www.terredes2capstourisme.fr
 L'Office de Tourisme dispose également d'un Facebook : Terredes2CapsTourisme

CONCERT

PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

14 OCTOBRE 2023

20H30

BIG BAND
L'ACENH

IN EDDY

LE RÉPERTOIRE D'EDDY MITCHELL REVISITÉ
PAR UNE GRANDE FORMATION DE JAZZ

GRATUIT SUR RÉSERVATION
A COMPTER DU 4 SEPTEMBRE 2023 :
WWW.TERREDES2CAPS.FR

SALLE SPORTIVE ET CULTURELLE CAPOOLCO A MARQUISE

INFORMATIONS :
03.21.87.57.57

CULTURE@TERREDES2CAPS.COM

LATERREDES2CAPS



62 Pas-de-Calais
Mon Département

FORTERESSE DE MIMOYECQUES

PROGRAMME 2023



Exposition "Tombés du ciel, les aviateurs abattus au-dessus du Nord-Pas-de-Calais"
Entrée libre tous les jours jusqu'au 15 octobre 2023.
De 10h à 18h (Tarif d'une entrée unitaire)

Visite guidée : "À la découverte de la Forteresse"

Les 15 et 16 avril ; 10 et 11 juin ; les lundis, mercredis et samedis du 1er juillet au 13 septembre ; 16 et 17 septembre et le 14 octobre 2023.
À 15h - Durée : 1h

Visite guidée des zones interdites et des coteaux

Les 8 et 17 mai ; 2 et 9 juillet ; 12 août ; 3 et 10 septembre 2023.
À 14h30 - Durée : 2h30. Places limitées.

Visite guidée "Les Secrets de Mimoyecques (visite des galeries et animations sur le thème des années 40 avec l'association les Boys de l'oncle Sam)"

Le 25 juin 2023.
À 11h et 15h. Durée : 1h.
Le 16 septembre 2023
À 15h. Durée : 1h.

Ateliers pour les enfants de 8 à 12 ans.

Les vendredis à partir du 7 juillet jusqu'au 25 Août 2023.
À 15h - Durée : 45 minutes. Places limitées.
Plusieurs thèmes proposés, plus d'informations sur www.mimoyecques.fr
ou au 03 21 87 10 34.
Présence d'un parent obligatoire. Achat d'un billet famille incluant l'atelier enfant et la visite libre de la Forteresse.

Visites guidées proposées par le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France (CEN)

Coteaux et paysages : le 17 Juin 2023 de 14h à 16h30
Faune et flore des coteaux : le 20 juillet 2023 de 14h à 16h30
Nuit de la chauve-souris : le 30 septembre 2023 de 18h30 à 20h30
Inscriptions auprès du CEN au 03 22 89 63 96 ou à reservation@cen-hautsdefrance.org.

Journées du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre 2023.
Visite libre gratuite de 10h à 18h.
Visites guidées payantes à 15h - Durée : 1h.

Ouvert
du 15 avril au
15 octobre 2023

7 jours / 7
de 10h à 18h

Pour plus d'informations :

Forteresse de Mimoyecques

www.mimoyecques.fr

**POUR LES VISITES GUIDÉES,
RÉSERVATION OBLIGATOIRE :**

+33 3 21 87 10 34

mimoyecques@terredes2caps.com

D 249 entre
LANDRETHUN-LE-NORD
et LEUBRINGHEN
A16 sortie 36



Pensez à prévoir un
vêtement chaud !

Ce programme est susceptible
d'être modifié ou annulé.



NOUS CONTACTER

Communauté de Communes
de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 MARQUISE

Horaires
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h15

Par tél : 03 21 87 57 57
Par mail : contact@terredes2caps.com

NOUS SUIVRE

Suivez l'actualité de la communauté de
communes et de ses équipements en téléchargeant
l'application mobile « Ma Mairie en Poche »



www.terredes2caps.fr

LaTerredes2Caps

Directeur de la publication : Francis BOUCLET
Rédaction et mise en page : service Communication
Impression : Imprimerie Leclerc - 12 000 exemplaires
Dépôt légal : À publication - n°ISSN : 1969-0584



Journal imprimé sur papier certifié PEFC 100%